

profondeur de l'empreinte et l'évidage à la lime seul ou simultanément avec la nuance du matériau, nous avons constaté que le chauffage est plutôt nuisible qu'utile et que notre modification convient pour toute la gamme des aciers ainsi que pour le cuivre et ses divers alliages¹. Sur aciers demi-durs (0,42 à 0,45% C), par exemple, la révélation d'em-

¹ L'aluminium et ses alliages font exception mais se traitent à froid par le procédé de Czochralski à l'acide fluorhydrique (*Stahl und Eisen*, 1915, t. 35, pp. 1073 et 1129).

preintes profondes de 0,1, de 0,2 et de 0,3 millimètre ne nous prit respectivement, en moyenne, que 17, 12 et 5 minutes et l'essai n'échoua qu'après évidage au delà d'une limite située entre 1 et 2 millimètres.

Nous avons également appliqué notre technique à des objets d'usage courant et âgés de 10 à 50 ans, tels que cadres de bicyclette, pièces de machine, outils et plaques gravées. La révélation fut nette après 2 à 25 minutes.

L'EXPERTISE EN ÉCRITURE ET L'ÉCRITURE AU STYLO A BILLE

Communication de M. Pierre HEGG,

Expert judiciaire diplômé de l'Institut de Police scientifique de l'Université de Lausanne, Directeur du Laboratoire Central d'expertises judiciaires de Genève.

L'étude comparative de textes incriminés et de textes de comparaison manuscrits à l'encre doit en tous cas porter d'une part sur les formes des lettres (inclinaison, dimensions, proportions, formations, etc.) et d'autre part sur la structure des tracés (tout spécialement la formation des pleins et des déliés).

D'autres examens peuvent venir s'ajouter à ceux que nous venons d'indiquer: des examens microchimiques d'encre (différenciation des encres et détermination de l'âge des encres).

Si la formation des lettres manuscrites d'un individu déterminé demeure, en règle générale, identique, quelle que soit la plume employée, il n'en est pas de même de la structure des traces qui varie suivant la plume. Les figures ci-dessous représentent trois fragments de textes apposés par le même individu avec trois plumes différentes (fig. 1 — écriture à la plume ordinaire; fig. 2. — écriture à la plume-réservoir; fig. 3. — écriture au stylo à bille); ces trois fragments ont été

photographiés en lumière transmise dans le but de faire ressortir la structure des tracés; nous observons que, si les formes des chiffres demeurent respectivement identiques, la structure des tracés varie: dans les deux premiers

Fig. 1

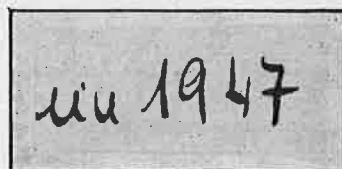


Fig. 2

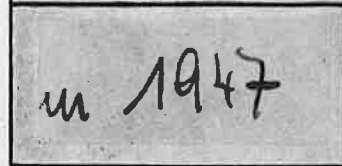
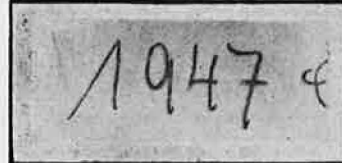


Fig. 3



cas, les pleins et les déliés se différencient nettement (écartement des pointes du bec de la plume) dans le troisième cas, on n'observe ni plein ni délié et la bille du stylo a marqué son passage uniformément au milieu des tracés. Voilà donc un caractère intime de l'écriture qui disparaît avec l'utilisation du stylo à bille.

D'autre part, nous signalons qu'en ce qui concerne les examens microchimiques des encres des stylos à bille, il est pour le moment impossible d'en faire la différenciation par les réactifs chimiques usuels ni de déterminer l'âge des traits apposés au moyen des dits stylos.

De plus, par suite du pouvoir colorant intense des encres contenues dans de tels

stylos, il est aisé de relever l'écriture par simple pression et de la reporter sur un autre document (nous pensons spécialement au relevé des signatures).

Par conséquent, cette communication a pour but:

1. d'attirer l'attention sur le danger d'écrire un document important et de signer toutes pièces (contrats, actes de vente, chèques, etc.) au moyen de stylo à bille.

2. D'inviter MM. les Juges d'instruction, avocats et policiers à ne pas transmettre aux spécialistes chargés d'expertises en écriture des textes de comparaison apposés avec un stylo à bille alors que les textes incriminés ont été écrits à la plume ou à la plume-réservoir ordinaire.

LA FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS

par M. F. DUSCHEK,

ancien expert de la Chambre Syndicale des Négociants en timbres-poste à Paris.

Expert auprès des Tribunaux.

Dès l'apparition des premiers timbres-poste, il y a plus de 100 ans, on a commencé à collectionner ces vignettes. Mais les difficultés à se procurer certains timbres des pays exotiques incitèrent les commerçants à les imiter. Ces imitations anciennes sont toujours d'une exécution si grossière que les collectionneurs compétents les jugent d'un seul coup d'œil: dessin, format, nuance, papier, etc..., tout est dissemblable. Avec l'augmentation du nombre des timbres et des collectionneurs la fabrication des faux devint plus florissante. En raison de la perfection technique de l'impression et des progrès constants de la reproduction, les falsifications des

timbres ont atteint une telle perfection que les négociants les plus honnêtes et les plus compétents risquent eux-mêmes d'être dupés. Les faussaires sont devenus des philatélistes érudits, ils ont mis au service de leurs mauvais desseins leur connaissance de la photographie et de la chimie. Les plus fameux faussaires sont Oneglia, Sartori, Venturini, Champion, les frères Sperati en Italie, Brede-meyer, Zechmeyer, Fohl, Foure en Allemagne, le fameux Lucien Smeets à Bruxelles, en France H. Mercier, L. Goege et enfin Fournier à Genève.

Le développement de la falsification, le perfectionnement de l'art du faussaire ont eu

pour conséquence la formation des experts, spécialistes connaissant à fond les moyens techniques de la fabrication des timbres, possédant une riche documentation et des références sur les faux timbres, un matériel de comparaison pour démontrer avec certitude les falsifications, ainsi que des instruments et des appareils pour la vérification.

Le premier expert fut Hanciau (Moëns) en Belgique en 1862; puis Maury, Charles Pousin, Dr Legrand et Mierre Mahé en France; Edward Pemperton, William Brown et Wilson en Angleterre; Bauschke, Moschkau, Senf, Glasewald, Hermann, Thier, Schlesinger en Allemagne; Dr Diena en Italie; Strählin et Reuterskiöld en Suisse.

En dehors des Experts se forment des Commissions d'Experts dont la première et la plus célèbre est la commission des Experts de la Royal Philatelic Society de Londres; en Belgique, la Fédération royale des Cercles philatéliques a créé une commission semblable après la guerre de 1914.

Pour combattre les faussaires avec des armes légales, les codes pénaux en vigueur dans différents pays visent la falsification, la vente, l'exposition et l'usage des timbres-poste contrefaits ou truqués. Il est du devoir des Cercles et des Fédérations philatéliques, des Experts et des Comités d'expertise d'agir lors d'infractions; ils l'ont souvent fait, surtout en France, en Angleterre et en Allemagne, et de nombreux faussaires ont récolté, dans ces pays, un nombre assez appréciable de mois de prison. Il est regrettable que selon les pays, toute action judiciaire entraîne avec elle des frais et des ennuis qui incitent souvent le volé à laisser courir le voleur; il est aussi regrettable que nombre de collectionneurs préfèrent se taire plutôt que de faire savoir qu'ils ont été dupés.

Les devoirs de l'expert sont en première ligne l'étude approfondie des timbres originaux et de leurs falsifications. L'examen du dessin et des légendes ne suffit pas pour cela, il faut y ajouter une expertise portant sur les matières premières qui servent à la

fabrication et sur le procédé technique utilisé pour leur confection. Il doit savoir distinguer les divers modes de gravure et d'impression. Il saura, par exemple, que le résultat de l'impression diffère selon que la gravure est exécutée en taille-douce sur cuivre, en lithographie sur pierre, ou avec des clichés zinc pour l'impression typographique. Ses connaissances techniques doivent donc porter sur ces différents procédés d'impression. Il utilise pour ses travaux des instruments et appareils modernes, par exemple la lampe de quartz, le microscope, le micromètre et des appareils photographiques.

N'importe qui ne peut donc pas être expert, il faut avoir les qualités et les connaissances que je viens de mentionner.

Le marchand honnête de timbres-poste pour collection est obligé de se garder avec soin des nombreuses contrefaçons et il ne peut y réussir qu'en se rendant compte exactement des éléments constitutifs des vrais timbres. Seule une longue expérience dans le commerce permet d'acquérir cette connaissance qui fait souvent défaut, en particulier à une certaine catégorie de marchands ignorants et sans scrupule dont plusieurs ont déjà subi des condamnations.

Vers la fin du siècle passé un photographeur de Leipzig du nom de Schröder a fabriqué de très dangereuses falsifications des timbres rares du monde entier et avec une perfection étonnante qui a même trompé des experts. Parmi les timbres cantonaux suisses il a lancé les timbres de Zurich 1843 de 4 et 6 Rp. qui sont des chefs-d'œuvre. Ces falsifications sont aujourd'hui plus rares que les originaux, car il en a tiré seulement 200 pièces qu'il a vendues 10 Marks la pièce. Plus tard des autres faussaires comme Venturini à Turin et Adrien Champion à San Remo ont fabriqué également des cantonaux suisses et principalement les timbres de Genève de 1843. Aucune description ne saurait suppléer à l'inspection de la figurine; il est impossible de fixer suffisamment les idées du lecteur si l'on n'en fait point passer sous ses yeux une reproduction exacte

du timbre original et de la falsification. Le but de cet article est de montrer au lecteur la différence et une multitude de petits détails du dessin par la reproduction photographique des vieux timbres cantonaux suisses de l'époque 1843 à 1850: *

En comparant les reproductions photographiques des originaux avec les contrefaçons, on se rend facilement compte des grandes difficultés auxquelles se heurtent les experts. Il est arrivé aux plus compétents de se fourvoyer; quand ils se trouvent en présence de falsifications très dangereuses ou de falsifications nouvelles sur lesquelles leurs références sont muettes. C'est en cherchant avec une extrême attention les dessins distinctifs de l'original et de la contrefaçon qu'on découvre la fraude.

Un faux a toujours quelque différence essentielle dans le dessin; le papier n'est jamais le même; les dimensions du dessin varient; les nuances sont rarement identiques.

En examinant le procédé d'impression on constate que la plupart des faux sont lithographiés. Les clichés pour les falsifications obtenus par la photographie sont les meilleurs, mais les couleurs, les dimensions et l'empâtement de ces imitations permettent tout de même l'expertise.

Les faussaires de timbres-poste sont incapables de reproduire un dessin dans les dimensions exactes d'un original; cette différence est souvent d'un dixième de millimètre seulement; pour déceler cette différence on emploie l'agrandissement par la photographie d'une pièce originale et du timbre faux.

Pour l'expertise d'un timbre, la première nécessité est de disposer d'une pièce de compa-

raison, soit d'un timbre original ou d'une documentation avec références, acquise par une longue et grande expérience pratique dans le commerce.

La lampe de quartz permet de déceler en un instant une fraude qui exigerait une expertise longue et difficile, ceci en vertu des rayons ultra-violet qui font apparaître en couleurs distinctes des objets qui ont à la lumière ordinaire la même teinte, mais dont la composition chimique est différente.

Ces indications sur l'expertise des timbres-poste impliquent une connaissance approfondie de la technique du timbre lui-même, et de l'époque de son émission, car les faussaires sont incapables de se procurer les mêmes matériaux pour leurs reproductions. L'étude des timbres se rattache par conséquent à beaucoup d'autres études; elle suppose des connaissances très étendues, et l'on ne se figure pas, si on ne l'a pas expérimenté soi-même, combien le maniement et le classement de ces figurines sont instructifs.

Pour se garder d'acheter des timbres faux et être sûr d'avoir seulement des timbres authentiques, il faut se procurer ces derniers chez les marchands spécialisés et non chez des commerçants peu scrupuleux et incompetents, ou faire vérifier le timbre de provenance douteuse par un expert qualifié avant qu'il ne soit trop tard.

En dehors des timbres-poste falsifiés de toute pièce, on trouve encore dans le commerce des timbres truqués et réparés, souvent vendus par des intermédiaires ou marchands douteux comme des pièces authentiques et non réparées.

* Voir planche hors-texte sur la page 2 de la couverture.